



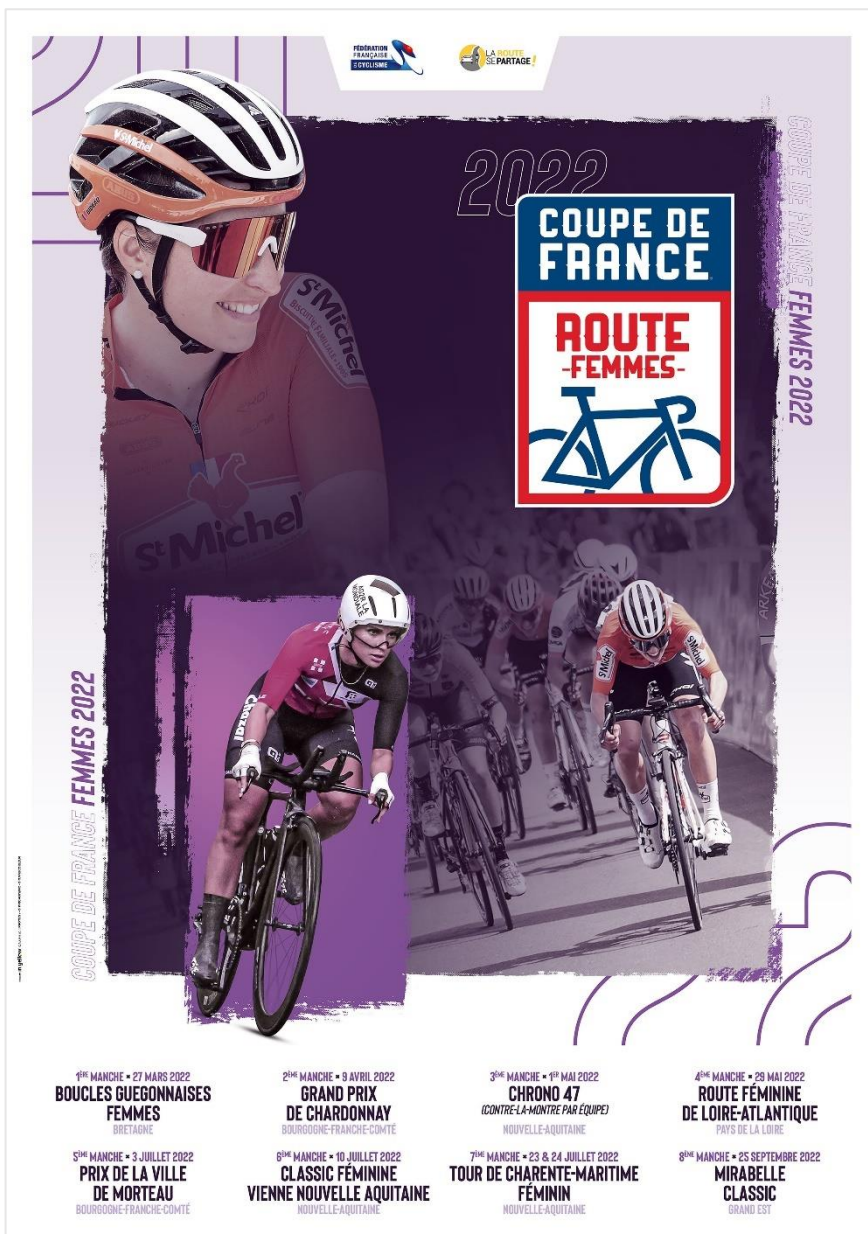
# GUIDE DE ROUTE



Dimanche 10 Juillet 2022

**CLASSIC FEMININE VIENNE  
NOUVELLE-AQUITAINE**

Loudun (86)



1<sup>RE</sup> MANCHE • 27 MARS 2022  
BOUCLES GUEBONNAISES  
FEMMES  
BRETAGNE

2<sup>ME</sup> MANCHE • 9 AVRIL 2022  
GRAND PRIX  
DE CHARDONNAY  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

3<sup>ME</sup> MANCHE • 1<sup>ER</sup> MAI 2022  
CHRONO 47  
(CONTRE-LA-MONTRE PAR EQUIPE)  
NOUVELLE-AQUITAINE

4<sup>ME</sup> MANCHE • 28 MAI 2022  
ROUTE FÉMININE  
DE LOIRE-ATLANTIQUE  
PAYS DE LA LOIRE

5<sup>ME</sup> MANCHE • 3 JUILLET 2022  
PRIX DE LA VILLE  
DE MORTEAU  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

6<sup>ME</sup> MANCHE • 10 JUILLET 2022  
CLASSIC FÉMININE  
VIENNE NOUVELLE AQUITAINE  
NOUVELLE-AQUITAINE

7<sup>ME</sup> MANCHE • 23 & 24 JUILLET 2022  
TOUR DE CHARENTE-MARITIME  
FÉMININ  
NOUVELLE-AQUITAINE

8<sup>ME</sup> MANCHE • 25 SEPTEMBRE 2022  
MIRABELLE  
CLASSIC  
GRAND-EST

Officiels et engagements	3
Règlementation	4-5
Lieux pratiques	6
Mesures Sanitaires	7
Récompenses / Dotations	8
Liste des N Femmes engagées	9
Carte et profil du parcours	10-11
Itinéraire-horaire	12
Contacts	13
Partenaires	14

## ORGANISATEURS

### MEMBRES

Le Comité d'Organisation de Classic Féminine Vienne Nouvelle-Aquitaine (Nouvelle-Aquitaine) (6<sup>ème</sup> manche de Coupe de France Femmes) est constitué par les membres suivants :

<b>Président</b>	Alain CLOUET
<b>Secrétaire général</b>	Denis NIVET
<b>Trésorier</b>	Philippe TURBAULT

## OFFICIELS

### CORPS ARBITRAL

<b>Président du jury</b>	Laurent IDELOT
<b>Commissaire 1</b>	Stéphanie CATTOEN
<b>Commissaire 2</b>	Gérald LEFEVRE
<b>Juge à l'arrivée</b>	Christelle PINEAU
<b>Commissaire moto 1</b>	Claude GODIN
<b>Commissaire moto 2</b>	Alison RASSET

## ENGAGEMENTS

### PROCEDURE

Les engagements aux Coupes de France Femmes peuvent être effectués par les comités régionaux, les comités départementaux, les clubs et les groupes sportifs enregistrés auprès de la FFC et de l'UCI tels que les Equipes Féminines UCI à partir de J-30 du début de l'épreuve.

La **clôture des engagements** est fixée au :

**J-3 avant l'épreuve à 20h00**

Les modifications de la liste des engagés (Titulaires, remplaçantes et encadrement) pourront donc intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve.

**Aucun engagement ne sera accepté après cette date.**

Les engagements sont à effectuer sur la plateforme FFC Cicle-web à partir du site internet de la Fédération.

### LISTE DES CATEGORIES

COUPE DE FRANCE FEMMES	
1ère Catégorie	3ème Catégorie
2ème Catégorie	Junior



## RÈGLEMENTATION

### RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ils sont consultables sur le site Internet de la FFC :

- [Titre 2-Epreuves sur route](#)
- [Reglement-CPF-Femmes-2022](#)

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

#### ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve « Classic Féminine, Vienne - Nouvelle-Aquitaine » est organisée par : Poitou-Charentes Animation

3, rue de l'Ancienne Poste - 86360 Chasseneuil du Poitou, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le dimanche 10 juillet 2022 à LOUDUN (86).

#### ARTICLE 2. TYPE DE L'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes Femmes 1ère, 2ème et 3ème catégorie et juniors.

Elle est inscrite au calendrier « National Femmes » de la Fédération Française de Cyclisme.

Cette épreuve est la 6<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France National Femmes 2022.

#### ARTICLE 3. PARTICIPATION

Participant admises (1ère, 2ème, 3ème cat. et juniors) par ordre de priorité :

- ▶ Équipes labellisées « National 1 et National 2 Femmes » \*

- ▶ Équipes (ou individuelles) UCI Women's WorldTeams françaises,
- ▶ Équipes (ou individuelles) Continentales Femmes UCI françaises,
- ▶ Sélections régionales,
- ▶ Sélections départementales,
- ▶ Clubs,
- ▶ Individuelles (françaises et étrangères hors équipes UCI),
- ▶ Équipes étrangères sur invitation (maximum 4).

\*effectif déclaré au 1er mars 2021

#### ARTICLE 4. PERMANENCE

Une permanence de départ se tiendra le samedi 9 juillet 2022 entre 16h00 et 18h00 à l'espace culturel René Monory - boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (Vienne - 86).

La vérification des licences se fera à la permanence de 9h00 à 11h00 le dimanche 10 juillet 2022.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement FFC article 1.2.087, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée à 11h15 et aura lieu à l'espace culturel René Monory - boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (Vienne - 86).

La signature de la feuille de départ se fera à partir de 12h15 au podium protocolaire.

#### ARTICLE 5. RADIO - TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.5750 Mhz.

#### ARTICLE 6. ENCADREMENT ET DEPANNAGE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par L'Echappée Assistance Course.

Le service est assuré au moyen de 1 voiture neutre, avec chauffeur et mécanicien.

L'encadrement sportif de chaque équipe devra être assuré par un directeur sportif titulaire, au minimum, d'un BF3 Route ou Entraîneur Club Expert.

En l'absence des diplômés ci-dessus, la position de l'équipe concernée, pour assurer son dépannage à l'échelon course, sera déterminée en application des dispositions de l'article 10 du règlement de la Coupe de France.

Chaque épreuve en ligne se déroulant par équipes, le changement de roues et de matériel

Pour la 1 <sup>ère</sup> épreuve de la Coupe de France	1 <sup>er</sup> tirage au sort	2 <sup>ème</sup> tirage au sort	3 <sup>ème</sup> tirage au sort	4 <sup>ème</sup> tirage au sort
Équipes présentes à la réunion	Oui	Oui	Non	Non
Équipes qui répondent aux dispositions de l'article 9	Oui	Non	Oui	Non

entre équipiers est autorisé. L'ordre des voitures pour le dépannage sera défini lors de la réunion des Directeurs Sportifs.

En accord avec le règlement de la Coupe de France Femmes 2022, l'ordre des voitures sera défini comme suit :

#### ARTICLE 7. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement, s'effectuera suivant la réglementation FFC en vigueur des courses en ligne. Ce point pourra être modifié à la convenance du jury des commissaires en accord avec l'organisation

#### ARTICLE 8. DELAIS D'ARRIVEE

Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus

retenue au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Toute compétitrice isolée, pointée à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

### ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les classements suivants seront établis sur la base de la photo-finish :

- ▶ Classement Scratch,
- ▶ Classement par équipe de l'épreuve
- ▶ Classement par équipe National 1
- ▶ Classement par équipe National 2
- ▶ Classement individuel Junior

#### Classements annexes :

- ▶ **Classement de la montagne**

Classement « Grimpeur » de l'épreuve aux kilomètres : 22,8 - 49,2 - 62,6 - 74,7. Il est attribué, les points suivants : 4 - 2 - 1 points aux 3 premières compétitrices classées au sommet.

En cas d'égalité, le classement de l'épreuve le dernier classement sera prépondérant.

Conformément au règlement de la CF 2022, ce classement annexe rapportera 30 points supplémentaires au classement scratch de l'épreuve pour la coureuse qui le remportera.

En cas d'égalité au classement général individuel de la montagne En cas d'égalité, le dernier classement sera prépondérant.

### COUPE DE FRANCE FEMMES 2022

- le classement général par équipe « National 1 Femmes »,
- le classement général par équipe « National 2 Femmes ».

Seules les équipes labellisées « National Femmes » sont prises en compte dans ces classements par équipe.

### ARTICLE 10. PRIX DE L'ÉPREUVE

Les prix suivants sont attribués :

PRIX COURSE : €			
Classement individuel			
<b>1<sup>ère</sup></b>	150	<b>11<sup>ème</sup></b>	14
<b>2<sup>ème</sup></b>	112	<b>12<sup>ème</sup></b>	11
<b>3<sup>ème</sup></b>	90	<b>13<sup>ème</sup></b>	11
<b>4<sup>ème</sup></b>	75	<b>14<sup>ème</sup></b>	11
<b>5<sup>ème</sup></b>	59	<b>15<sup>ème</sup></b>	9
<b>6<sup>ème</sup></b>	52	<b>16<sup>ème</sup></b>	9
<b>7<sup>ème</sup></b>	41	<b>17<sup>ème</sup></b>	9
<b>8<sup>ème</sup></b>	34	<b>18<sup>ème</sup></b>	9
<b>9<sup>ème</sup></b>	23	<b>19<sup>ème</sup></b>	8
<b>10<sup>ème</sup></b>	15	<b>20<sup>ème</sup></b>	8

Prix spéciaux « Juniors » :

152 euros : 54€ - 38€ - 30€ - 18€ - 12€ euros aux 5 premières classées.

Classement « Grimpeur » :

300 euros : 150€ - 100€ - 50€ aux 3 premières classées.

Le total général des prix distribués à l'occasion de cette épreuve est de 1202 euros.

### ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans les locaux de l'espace culturel René Monory - boulevard du Maréchal Leclerc à Loudun (Vienne - 86).

### ARTICLE 12. PROTOCOLE

Ceux-ci sont obligatoires pour les récipiendaires elles devront se présenter en tenue.

Les compétitrices suivantes doivent se présenter au protocole :

- Les trois premières du classement « scratch » de l'épreuve.
- La première du classement « Junior »,
- La première du classement « Meilleur grimpeur »,
- La première équipe du classement général par équipe « National 1 Femmes »,
- La première équipe du classement général par équipe « National 2 Femmes ».

### ARTICLE 13. SECURITE

L'épreuve se déroulera sous le régime de circulation « d'usage exclusif temporaire de la chaussée », validée par la Préfecture de la Vienne

### ARTICLE 14. INFORMATIQUE

La prestation de chronométrage, photo-finish et classements sera réalisée par la société ChronoConsult : [contact@chronoconsult.fr](mailto:contact@chronoconsult.fr) / 04 56 59 00 74.

### ARTICLE 15. DEVELOPPEMENT DURABLE

Une zone de déchets sera mise en place à Loudun (Boulevard du 11 Novembre 1918) sur une zone longue de 300m. Obligation de la respecter pour se débarrasser des papiers et autres objets dans cette zone sous risque de pénalités

### ARTICLE 16. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.



## LIEUX PRATIQUES

### PERMANENCE / RETRAIT DOSSARDS

<b>Date / Horaire</b>	<b>Samedi 9 juillet de 16h00 à 18h00</b>
<b>Lieu</b>	<b>Dimanche 10 juillet de 9h00 à 11h00</b> <b>Espace culturel René Monory - boulevard du Maréchal Leclerc 86200 Loudun</b>

### REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

<b>Date / Horaire</b>	<b>Dimanche 10 juillet à 11h15</b>
<b>Lieu</b>	<b>Espace culturel René Monory - boulevard du Maréchal Leclerc 86200 Loudun</b>

### SIGNATURE

<b>Horaire</b>	<b>Dimanche 10 juillet à partir de 12h15</b>
<b>Lieu</b>	Podium protocolaire

### LOCAL ANTI-DOPAGE

<b>Lieu</b>	<b>Espace culturel René Monory - boulevard du Maréchal Leclerc 86200 Loudun</b>
-------------	---

## HOPITAL (CHU)

CHU de Poitiers Site de Loudun  
Tél : 05 49 98 42 42

## HEBERGEMENTS

### OFFICE DE TOURISME

Office de tourisme du Pays Loudunais  
Tél : 05 49 22 22 22

### HOTELS A PROXIMITE

NOM	COORDONNEES
<b>Hôtel Montespan</b>	86320 Lussac Les Châteaux Tél : 05.49.48.41.42
<b>Hôtel Les 2 Porches</b>	86410 Verrières Tél : 05.49.42.83.85
<b>Le Lucullus</b>	86500 Montmorillon Tél : 05.49.84.09.09
<b>Ace Hôtel</b>	86000 Poitiers Tél : 05.49.00.48.48
<b>Campanile</b>	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.52.85.40
<b>Campanile Futuroscope</b>	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.49.06.58
<b>Hôtel de France</b>	86000 Poitiers Tél : 05.49.01.74.74
<b>Ibis Budget</b>	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.52.52.62
<b>B&amp;B Hôtel</b>	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.52.06.87
<b>Quick Palace Hôtel</b>	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.52.59.93
<b>Hôtel du Parc</b>	86360 Chasseneuil du Poitou Tél : 05.49.49.08.08



## A CHAQUE EPREUVE

Les **3 premières de l'épreuve** seront récompensées au cours de la cérémonie protocolaire.

L'organisateur récompensera chacune d'entre elle par un trophée ainsi qu'un bouquet de fleurs.

En outre, la **première « Junior »** (17/18 ans), la **première équipe de l'épreuve**, la **première structure N1 de l'épreuve** et la **première structure N2 de l'épreuve** pourront être récompensés.

Les participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximums après leur arrivée.

## CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL DE LA COUPE DE FRANCE

La Fédération Française de Cyclisme remettra un trophée aux trois premières équipes du classement général National 1 Femmes et aux trois premières équipes du classement général National 2 Femmes

La remise se déroulera sur le podium à l'issue de la finale de la Coupe de France Femmes programmée le 25 septembre 2022.

## GRILLE DES PRIX

### CLASSEMENT GENERAL

Place	N1	N2
<b>1<sup>ère</sup> équipe</b>	1 300 €	875 €
<b>2<sup>ème</sup> équipe</b>	1 000 €	600 €
<b>3<sup>ème</sup> équipe</b>	800 €	500 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 100 €</b>	<b>1 975 €</b>

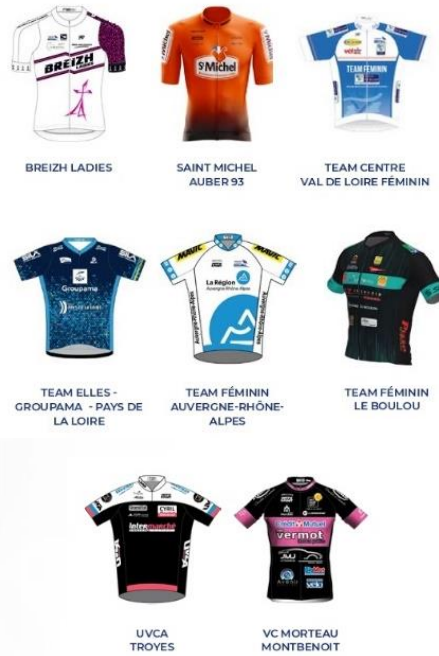
### TOTAL DES PRIX

La Fédération Française de Cyclisme versera un **total des prix** de la Coupe de France Femmes de **5 075€**.





**NATIONAL 1**  
ROUTE FEMMES  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

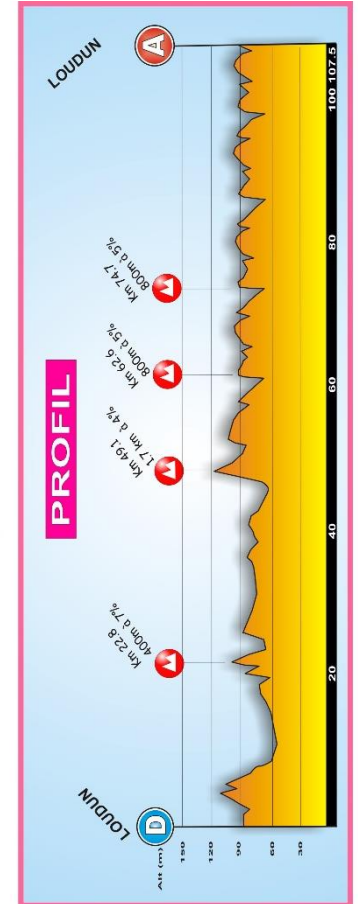
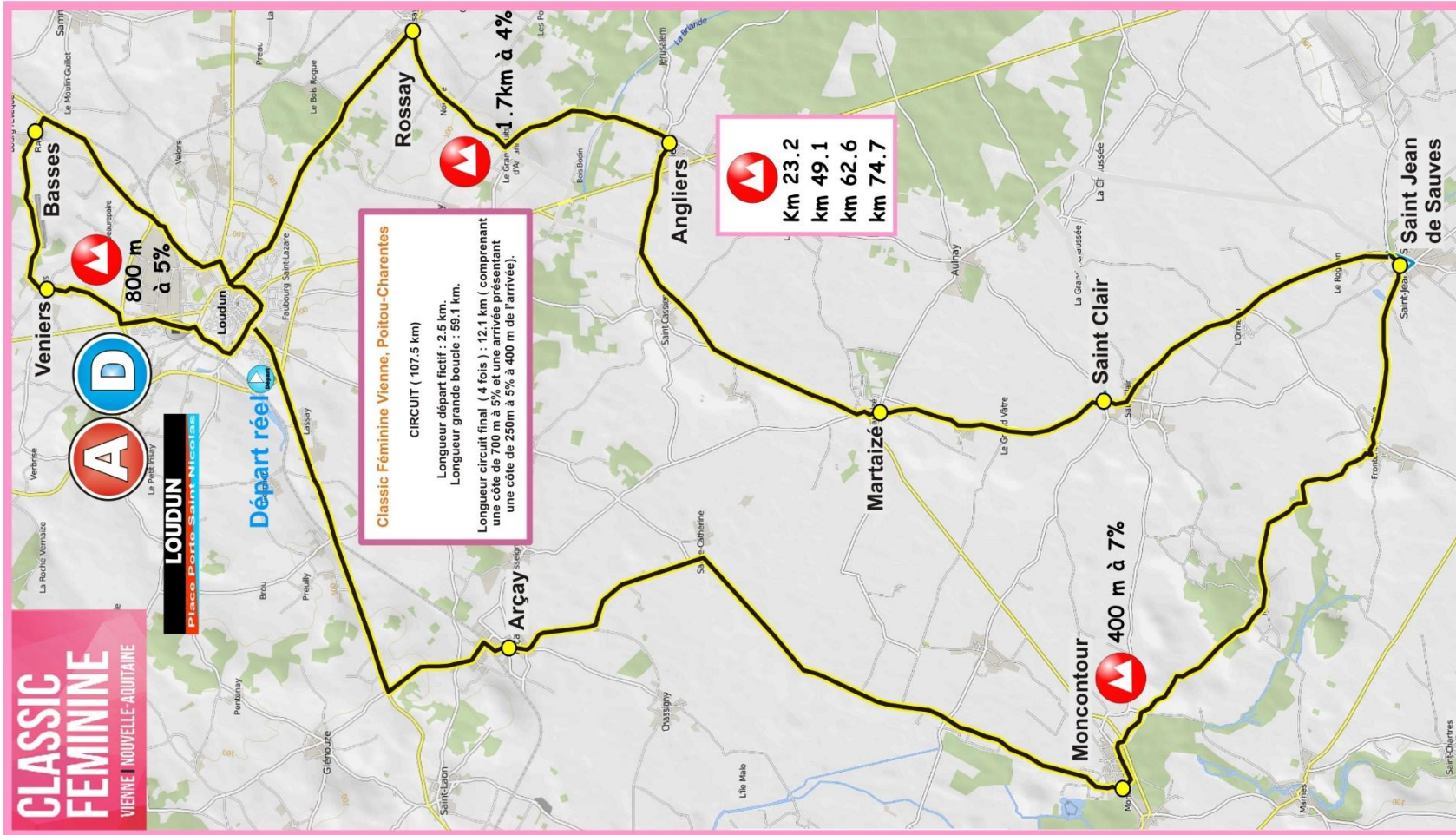


**NATIONAL 2**  
ROUTE FEMMES  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME



L'organisateur est libre d'inviter toutes équipes féminines françaises ou étrangères, dont la participation est fonction du genre de l'épreuve.









Km parcourus	ITINERAIRE		Horaires
	<b>LOUDUN : départ fictif</b>		13h20
0	<b>Départ réel : carrefour D759/D60 =&gt; D759</b>		13h30
7	<b>ARCAY</b>		13h41
	Sauzeau		
19	<b>MONCONTOUR</b>		13h55
22,8	Au niveau du pilonne téléphonique <b>(400 m à 7%)</b>	MG	14h06
23,2	Messais		14h06
26,8	Fontenay s/ Dive		14h12
29,5	<b>SAINT-JEAN-DE-SAUVES</b>		14h16
31,1	Le Rognon		14h18
32,6	Bonnaide		14h21
34,6	<b>SAINT-CLAIR</b>		14h24
	Vatré		
39,1	<b>MARTAIZE</b>		14h31
45,4	<b>ANGLIERS</b>		14h39
	Le Grand Puy d'Ardanne		
49,1	Rue des Lacs <b>(1800 m à 4% dont 350m à 9%)</b>	MG	14h45
	Nouère		
51,6	Rossay		14h49
55,7	<b>LOUDUN</b>		14h56
	Boulevard du 11 Novembre 1918	ZD	
59,1	<b>Place Porte St Nicolas - 1<sup>er</sup> passage sur la ligne</b>		15h01
62,6	Carrefour de l'Aérodrome <b>(600m à 6%)</b>	MG	15h07
	<b>BASSES</b>		

Km parcourus	ITINERAIRE		Horaires
	Rue Didier Daurat		
	Rue Jean Mermoz		
	D 47/D 759 => à droite D 759		
	Rond point : D 759/D 168 => tout droit D 759		
67,3	<b>LOUDUN</b>		15h14
	Avenue du Val de Loire		
	rue de la Croix Moquet		
	Avenue de Touraine		
	Place de la Porte de Chinon,		
	Au feu à gauche, Boulevard Guy Chauvet		
	Place Porte de Mirebeau		
	Boulevard Jean Pascault		
	Boulevard du 8 Mai 1945		
	Boulevard du 11 Novembre 1918	ZD	
71,2	<b>Place Porte St Nicolas - 2<sup>ème</sup> passage sur la</b>		15h20
74,7	Carrefour de l'Aérodrome	MG	15h26
	Boulevard du 11 Novembre 1918	ZD	
83,3	<b>Place Porte St Nicolas - 3<sup>ème</sup> passage sur la</b>		15h39
86,8	Carrefour de l'Aérodrome		
	Boulevard du 11 Novembre 1918	ZD	
95,4	<b>Place Porte St Nicolas - 4<sup>ème</sup> passage sur la</b>		15h58
98,9	Carrefour de l'Aérodrome		
107,5	<b>Place Porte St Nicolas - ARRIVEE</b>		16h17



## CONTACTS ORGANISATION

### Adresse et coordonnées :

#### « POITOU-CHARENTES ANIMATION »

3 rue de l'Ancienne Poste – 86360 CHASSENEUIL DU POITOU

Tél : 33 (0) 5 49 37 33 77

Tél : 33 (0) 6 72 45 48 40

E-mail : [poitoucharentesanimation@orange.fr](mailto:poitoucharentesanimation@orange.fr)

Site Internet : [www.tour-poitou-charentes.com](http://www.tour-poitou-charentes.com)



PARTENAIRES  
**INSTITUTIONNELS**



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**



PARTENAIRES  
**OFFICIELS**





## **DIRECTION DES ÉVÈNEMENTS ET DE LA RÈGLEMENTATION SPORTIVE**

### **RESPONSABLE DES EPREUVES ROUTE**

**Alexandre FOUREZ**

a.fourez@ffc.fr

+33.(0)1.81.88.09.35

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines

1, rue Laurent Fignon

78180 Montigny le Bretonneux

<http://www.ffc.fr>